Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 51

Artikel: Enseignes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209146

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ION DAI COUMANDEMEINT

o séde, prau su, qu'ein a dhî de clliau coumandemeint. Ora on lè z'appreind pequa dein lè z'écoule. le parait que lè dzein sant prau bon dinse, sein lè savài. De noutron teimps, lè faillài recordà à tsavon du clli que sè desâi : « Ecoute, Israël », ein passeint per lo cinquiémo : « Honore ton père et ta mère », po botsî per lo « Sommaire de toute la loi ». L'ètâi oquie de biau de no lè z'oûre récitâ âo prîdzo, tsacon lo sin: lè z'induquâ pregnant lè pe grand, et lè demi-toupin lè pe petit, quemet : « Tu ne tueras point ».

Ion que recitâve adî lo mîmo l'etâi lo bouibo à Manuvet « Honore », quemet on l'avâi batsî. Lo sin, l'ètâi lo cinquiémo ; lè z'autro, lè savâi pas. L'ètâi venu on bocon mômié po fini et l'ètâi tot solet tsi leu avoué son pére et sa mère.

Quand s'ein è vegniu, que lè doû vîlhio furant su l'âdzo et que coumeincîrant on bocon à ranquemalâ, lo menistre l'a faliu veni lè trovâ. Manuvet et sa Manuvetta l'ètant pas mi soigni que faillâi : lau pâilo ètai frâ, lè fenître dzevrâïe, et on lâi vayâi jamé lo selâo. Iô âo menistre, cein lai a fé mau bin et ein s'ein alleint trâove dèvant l'ottô lo valet Honore et lâi fâ dinse :

- Mâ, dis-mè vâi, ton pére et ta mère sant rîdo âo frâ dein lau pâilo.

- Monsu lo menistre, lau z'é bailli cllia tsam-

bra po obėi åi coumandemeint.

One mè di-to quie? Lè coumandemeint dian-te que faut mettre cutsi sè pareint âo frâ?

-Oï, lo cinquiémo, que dit: Au Nord ton père et ta mére, l'è por cein que lè beto dau côté dau dzoran.

MARC A LOUIS.

Enseignes

Un droguiste d'une ville où il y a un monarque s'intitule orgueilleusement : Destructeur breveté des rats et des souris au service de Leurs Majestés.

On lit au-dessus d'une autre boutique très élégamment décorée: C'est ici que demeure le fournisseur de lait d'ânesse de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de "

Un tourneur mécanicien a demandé la permission de prendre le titre de fabricant de jambes de bois de son Altesse Royale le prince de ***.

LE JORAT INCONNU

▼ onnaissez-vous le Jorat? Oui, certes, me direz-vous. - Depuis longtemps, c'est le but de promenade dominicale de nombreux Lausannois qui veulent fuir, en été, la chaleur étouffante de la ville, et qui, en famille, s'en vont s'étendre dans les fraîches forêts du Grand-Jorat ou pique-niquer au Chalet des Enfants, au Chalet-à-Gobet ou ailleurs:

Les artistes y vont admirer les vastes sapinières, aux profondeurs ombreuses, les croupes molles, les clairières ensoleillées, les maisons au toit bas et le décor lointain et resplendissant

des Alpes.

C'est le paradis des chercheurs de champignons. Les chasseurs en ont maintes et maintes fois exploré les plus petits recoins à la poursuite d'un lièvre souvent hypothétique. Et nos braves troubades, donc! Que de fois, se rendant au Chalet, n'ont-ils pas débusqué l'ennemi (un caporal et deux hommes sous la haute direction du capitaine B...) caché aux environs de la fontaine aux Meules.

Ste-Catherine a déjà vu s'ébaucher plus d'une idylle au milieu du va et vient des patineurs.

C'est à Corcelles que le Conteur a fêté son cinquantenaire; c'est dans les hameaux dispersés là-bas à la lisière de la forêt qu'habitent les héros des histoires authentiques de Marc à Louis; c'est à Montpreveyres que le tram, plusieurs fois par jour, fait sa halte obligatoire. Le Jorat est donc une région connue, classée, étiquetée, sans plus aucun imprévu.

Eh bien, chers lecteurs, vous êtes dans l'erreur! Lisez plutôt le fragment suivant tiré du Globe-Trotter, journal illustré. (Voyages. — Découvertes. — Explorations. — Aventures. — Demandez partout!!! Quinze centimes le numéro!!).

« Il y a quelque temps, toute une famille an-» glaise, composée de six personnes, père, mère » et enfants dans la force de l'adolescence, avait » quitté Lausanne pour escalader le Jorat. Bien » que ce mont ne soit pas un des géants de » la Suisse puisque son altitude n'est que de » 928 mètres, il ne laisse pas de présenter des » tournants périlleux, surplombant des précipi-» ces qui ont englouti bien des voyageurs.

» Cependant nos Anglais se flattaient d'avoir » bon pied, bon œil. Ils avaient escaladé le « Mont Tendre et la Dôle qui ont l'un et l'autre » une hauteur presque double de celle du Jorat. » Aussi avaient ils dédaigné de recourir à des » guides : d'ailleurs le temps était beau, le ciel » clair; l'ascension devait aller toute seule.

» Cependant à la Clochatte, où ils s'étaient ar-» rêtés, des habitants avaient cru démêler chez » eux une certaine inexpérience et leur avaient » conseillé de ne pas s'aventurer sans guide.

» Ils n'avaient rien voulu entendre et ils étaient » partis, bien équipés d'ailleurs et n'oubliant pas » d'emporter gourde d'eau de vie et bissac de » provisions, car rien ne creuse comme les as-» censions à l'air vif. Seulement, ils s'étaient at-» tachés tous les six à une longue corde. Le père, » âgé de quelque quarante-cinq ans, marchait le » premier, puis le fils aîné, âgé de dix-neuf ans, » puis la mère, puis un autre garçon et deux » jeunes filles.

» D'autres ascensionnistes les virent passer, » s'avançant d'un pas ferme Au tiers de la mon-» tagne, ils firent halte sur une étroite corniche. » On les apercut ouvrant leur sac aux provisions » pour casser une croûte.

Tout à coup arriva l'écho d'un cri terrible: » Une des jeunes filles avait glissé et disparais-» sait au-dessus d'un gouffre, entraînant les au-» tres par son poids. On vit filer ainsi toute une » grappe humaine composée de six personnes.

Vainement quelques-uns de ces malheureux » cherchèrent-ils à se retenir aux anfractuosités » du roc: tous furent emportés et engloutis l'un » après l'autre....»

Horrible, n'est-ce pas! Mais n'avais-je pas raison de dire que vous ne connaissiez pas le Jorat?

Dans le même article, l'auteur nous narre les aventures de deux fiances excursionnant, toujours dans le canton de Vaud.

» Ils s'étaient attachés l'un à l'autre par une » solide corde, emblème du lien qui devait les » unir dans la vie. » En gravissant l'Alpe, ils s'étaient juré un amour éternel, ce qui n'empêcha que la jeune fille ayant glissé dans un abîme, son chevaleresque fiancé... coupa la corde qu'il n'avait qu'à tirer à lui pour sauver son amie.

Si les lecteurs du journal indiqué jugent de notre canton et des mœurs des Vaudois d'après les fragments ci-dessus, il faut reconnaître qu'ils auront une drôle d'opinion de notre pays. J. T.

TRAY ET DOU FAN YON

ans notre avant-dernier numéro, notre collaborateur, M. Octave Chambaz, demandait quelle peut bien être l'origine de cette locution vaudoise, un peu oubliée aujourd'hui, que l'on appliquait à une personne qui avait fait une erreur dans un calcul:

La fè dè l'arithmetiké à Bonzon, ke tray et dou fan yon.

M. Vulliemin, rédacteur à la Bibliothèque

universelle, veut bien nous donner, « pour ce qu'elle vaut », dit-il, l'explication que voici Ce pourrait bien être la bonne.

Il y avait jadis, à Vevey - peut-être existet-elle encore, sous un autre nom? - une maison de fers et quincaillerie bien connue et très achalandée, propriété de M. Bonzon.

Les jours de marché, tous les agriculteurs des environs y venaient faire leurs emplettes, outils aratoires et autres articles.

Pour faciliter le service, en ces jours de grande affluence, M. Bonzon, aidé de son commis, préparait la veille, un certain nombre de marchandises, prêtes à livrer aux clients.

C'est ainsi qu'il faisait des paquets de deux, de trois et de cinq faulx. Quand il avait préparé assez de paquets de deux et de trois faulx, il en réunissait un certain nombre, soit chaque fois un de trois et un de deux, pour faire des paquets de cinq, disant : Tray et dou fan yon!

Voilà tout le secret de l'arithmétique à Bonzon.

LES PENSEURS

Pierre-Abram et le député.

Pierre-Abram. - Dites-voi, conseiller, voilà don qu'il est quiestion d'amputer le Grand Conset.

Le député. — Eh bien... oui.

Pierre-Abram. - Alo!... qu'en dites-vous?... Le député. - Que voulez-vous qu'on en dise? C'est une motion. On l'a votée, comme toujou; et puis, elle a été renvoyée à une commission, qui étudie la question. On verra le rapport. En attendant, y n'y a rien de fait.

Pierre-Abram. - D'acco! D'ailleu, comme y faut reviser la constitution, on sera d'obligé de

consurter le peuple, n'est-ce pas?

Le député. - C'est sû... Et, le diable, luimême, ne sait jamais ce qui pense... le peuple. Vous-même, Pierre-Abram, qu'en pensez-vous, de ca?...

Pierre-Abram. - Moi?... Oh bien... mon té! on est là... on attend de voi ce que dira le Grand Conset. C'est bien sû que si on peut faire des économies...

Le député. - C'est évident. Seulement, voyez-vous, Pierre-Abram, y ne faut pas pourtant trop regarder à l'argent... surtout...

Pierre-Abram. - Surtout?...

Le député. - Oui... enfin... surtout... quand y s'agit des intérêts du pays.

Pierre-Abram. - Oh! pou ça, conseiller, je dis pas. Mais, au respect que je vous dois, y semble qu'y en a pourtant un peu beaucoup de ces députés.

Le député. — C'est fixé par la loi... La loi...

c'est la loi, que diable!

Pierre-Abram. — Sans doute!... Mais, pou en reveni aux députés, quand on lit les papiers, on voit qu'y en a bien la bonne moitié qui ne dit iamais rien.

Le député. - La belle affaire!... Si y ne disent rien, parbleu, c'est qui n'ont rien à dire." Puis, d'abord, y votent, ceux-là, et leur suffrage vaut bien celui des autres, je suppose! Et, d'ailleurs, si vous vous mettez à écouter les iournaux!..

Pierre-Abram. - Faut pas vous fâcher, conseiller; j'ai pas voulu vous insolenter. C'est bien sû que dans une assemblée aussi nombreuse,

tout le monde peut pas parler...

Le député. — Le bon sens! Alo, qui écouterait, si tout le monde parlait? Et puis, vous savez, Pierre-Abram, faut pas vous tromper; ceux qui ne parlent pas, y pensent tant plus.

Pierre-Abram. Y pensent en eux-mêmes!... Oué!... Mais... à quoi?...

Le député. - A quoi!... A quoi!... Mais à ce que les autres ont dit, parbleu!

Pierre-Abram. - Croyez-vous?... Oué!... Eh bien, c'est pas fatigant, tout de même... pou le